

Renseignements pratiques pour les visiteurs de la 28me Foire Suisse d'Echantillons Bâle, 22 avril-2 mai 1944

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des
intérêts du Jura**

Band (Jahr): **15 (1944)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Halle I. — Groupe de l'équipement de bureau

Renseignements pratiques pour les visiteurs de la 28^{me} Foire Suisse d'Echantillons BALE, 22 avril — 2 mai 1944.

VOYAGE.

Une *réduction de tarifs* sera de nouveau consentie par les chemins de fer suisses à l'occasion de la Foire de 1944, en ce sens que les billets de simple course pour Bâle, à condition d'avoir été timbrés à la Foire, donneront également droit au retour.

Cette faveur ne peut toutefois être revendiquée qu'en vue de parcours pour lesquels le prix du billet de simple course se monte sans surtaxe pour trains directs au minimum à fr. 2.80 pour la 2^e classe ou fr. 2.— pour la 3^e classe.

La surtaxe pour trains directs est à payer intégralement à l'aller et au retour.

Des *trains spéciaux* seront de nouveau mis en circulation depuis le Jura à l'occasion de la Foire. L'horaire n'en a pas encore été publié ; on pourra le consulter dans les gares, où il sera affiché.

Les *tramways de Bâle* délivrent pendant la Foire des cartes journalières à fr. 1.50, valables pour un nombre illimité de parcours sur l'ensemble du réseau.

VISITE.

Les guichets délivrent pendant la Foire des *cartes d'acheteur* à fr. 2.50 donnant droit à entrer à volonté dans tous les bâtiments pendant un jour.



Halle I. — Groupe de la céramique d'art et des arts appliqués

Les *militaires* seuls acquittent une finance d'entrée réduite de fr. 1.50.

Les militaires en formation et les *écoles* sont mis au bénéfice de conditions spéciales qui seront communiquées sur demande par la Foire.

La Foire est *ouverte* en semaine et le dimanche de 8.30 à 18.00 heures (fermeture le dernier jour à 17.00 heures).

Vu l'ampleur de la manifestation et l'importance de l'offre présentée, une préparation attentive de la visite s'impose.

Nombre d'acheteurs jugeront d'ailleurs opportun d'y consacrer au moins deux jours.

La *visite de la Foire* se fera le plus judicieusement en commençant par la halle VIII, son annexe et le pavillon de la Confédération, en continuant par la halle IX, comprenant les constructions en bois face au bâtiment principal, et en terminant par le bâtiment principal avec les halles I à VII.

CATALOGUE.

Le catalogue de la Foire est un auxiliaire précieux pour préparer la visite et se guider dans les bâtiments. Donnant un clair aperçu de l'offre présentée dans tous les groupes, il conserve tout au long de l'année la valeur d'un guide d'information. Il sera mis en vente dès le début d'avril dans les kiosques à journaux des principales gares ; on peut également le demander directement à la Foire. Prix fr. 1.—, port en sus 15 ct.

LOGEMENT.

Un bureau de logement est ouvert pendant la Foire à la Centralbahnplatz 8 (maison Danzas vis-à-vis de la gare, tél. 3.00.40).



Le pavillon de l'horlogerie

SERVICES AUXILIAIRES.

Les bureaux et services auxiliaires suivants sont à disposition à la Foire même: chemins de fer et tourisme, renseignements concernant l'exportation et les sources de production (Office Suisse d'Expansion Commerciale), poste, télégraphe et téléphone, banque, correspondance, restaurants, garderie d'enfants.

HORAIRE DES TRAINS SPÉCIAUX mis en circulation pendant la Foire

1) train journalier du 22 avril au 2 mai

Bienne	6.48		↑	20.40 21.03
Granges	8.00 7.03			21.00 20.49
Moutier				20.37
Delémont				20.17/23
Bâle	↓ 7.03 8.08			19.40

2) train journalier du 23 au 30 avril

Le Locle	6.12		↑	21.42
Chaux-de-Fonds	6.21/37			21.28/30
St-Imier	6.55			21.10
Courtelary	7.03			21.00
Sonceboz	7.13/21			20.37/50
Tavannes	7.30/34			20.26/29
Bâle	↓ 9.05			19.05

*La suite de
l'horaire spécial
au verso.*



Autre aperçu partiel du pavillon de l'horlogerie

3) train circulant les dimanches 23 et 30 avril

Bâle, dép.	19.20
Delémont	19.57/20.10
Moutier	20.24
Granges Nord	20.36
Bienne, arr.	20.50

4) train circulant les dimanches 23 et 30 avril

Lausanne	7.05	21.07
Neuchâtel	8.14	19.58
Bienne	8.47/58	19.31/33
Delémont	9.32/37	18.54/59
Bâle	10.13	18.15